

Memoire Du General
Toussaint Louverture

1. Il et de mon devoir de rendre au gouvernement françois
2. un compte exact de ma conduite je raconterai les faite
3. avec toute la naivetet et la franchise dun anciens militaire en y a
4. joutant les recflecxions qui se presenteront naturellement, en fin
5. je dirai la verite fut elle conte conte moi même. la colonis de S^t domingue
6. Dont j'etois commandant jouissoit de la plus grande tranquilité la cultu
7. et les commerce y fleurissoit, l'isle étoit parvenus a un degre des
8. plendeur où on ne l avoit pas en cor vus, et tout cela joze le dire
9. étoit mon ouvrage, cependant on y étoit sur le pied de geurre,
10. La conmission avoit rendu un arrete qui mordonnoit de prendre toute les
11. mesures necessaires pour en péche les ennemis de la republique de
12. penetrer dans lisle, en concequence je donnai lordre a tous les
13. commandant des porte de mer de ne laisser entrer en rade aucun
14. Batiment de geure quils ne soient reconnus et quil en naivoit
15. obtenu de moi la permission, et si cetoit un Escadre de quelle
16. nation fut elle il lui étoit absolument defendus d'entrer
17. dans les port ni même dans le rade, jus qua que je re connus par
18. moi même dou elle venoit et de quel ordre elle étoit porteur
19. cet ordre existoit lorsque le 16 pluviöse l escadre parut de
20. devant le cap, j'étoit a lors partis de celle ville pour faire
21. une tourné dans la partie Espagnole a saint domingo pour surveil
22. le culture, chemin faisant en passant a la magouane j avoit
23. Expedie un de mes aide de camp au General dessaline commandant
24. En chef les de partement de loueste et Sud residant a S^t marc pour
25. lui ordonné de venire me jondre au Gonaivé ou a S^t michel pour ma
26. compagne dans une tourné; au moment ou l'Escadre parut je me
27. trouvoit a S^t domingo dont je partis troi jour a pre que mes soperation
28. finie pour a le a hinche; pasant par le Banique arrivant au papaye
29. je rencontrais mon aide de camp Coupé et un officier en voier par
30. le General chistophte qui ma remit une lettre de ce General par
31. la quelle il minstruisoit de larriver de l'Escadre françois. devant
32. le cap et masuroit que le General commandant en Chef cette Es
33. cadre ne lui avoit pas fait l'honneur de lui Ecrire; que seule
34. ment il lui avoit envoié un officier pour lui ordonné de pre
35. pare le logement pour se troupe, que lui General chistophete
36. ayant demande a cet officie Sil n étoit pas porteur de lettre
37. pour lui ou de depeche pour le General Toussaint louverture

[p. 2]

6

1. en le priant de les lui remettre pour lui faire passer de suite.
2. cette officier lui avoit répondu quil nen etoit point charge,
3. quil netoit pas même questions du General Toussaint, rende
4. la ville, lui avoit il ajouté vous serez bien reconpancés,
5. le Gouvernement françois vous envoie des presans, ici; qu'alors
6. lui General christophete lui avoit dit puisque vous navez pas
7. de lettre pour le General enchef ni pour moi, vous pous vez
8. vous retire z et dire a votre General quil ne connoit pas sons
9. de voire que ce net pas aincis quon se presente dans un paÿs
10. appartenante a la france, le General leclere aÿant reçu cette
11. reponce fut sommer le General chistophete de lui livre la place,
12. et dans le cas de refus il le previent que dez le lendemain
13. matin il y débarqueront quinze mille homme, a quoi celui ci
14. a repondit quil le priaît d attendre le General toussaint louverture,
15. quil lavoit deja fait a vertir, et quil alloit encor le faire une
16. seconde foi avec la plus Grande célérité. en effet je reçu une
17. second letre et me hatait de me rendre au cap malgré les dé
18. Bordement de la riviere de hinche, Espérant a voire le plaisir
19. d'embraser nos freres d'armes d'Europe et recevoir en même temp
20. les ordres du Gouvernement françois, et pour metre plus de promp
21. titude dans ma marche, javois laisse toute mes Escorte;
22. Entre S^t michel et S^t raphael, je rencontraï le general dessaline
23. et lui dit, je vous avois envoie chercher pour ma compagne dans
24. une tourné au porde paix et au mole, mais cela et tan inutile,
25. je vien de recevoir deux lêtre du General Christophete man
26. noncant l'arrive de l'Escadre françois de vant le cap, et lui
27. communiquai ces letre, il me dit alors quil a voit vu lui
28. même de S^t marc six Gros vaisseaux portant voile du côté du port
29. republicuin, mais quil ignore de quelle nation ils sont, je
30. lui ordonnoï alors de partir ~~pon~~ promptement pour se rendre
31. dans ce port, vus quil etoit possible que le General christopher
32. aiant refusé l'entréré du cap au General commandant l'Es
33. cadre celui ci ce soit porte au port republicain dans l'Espoire
34. de mi trouver et dans ce cala, je lai donnois ordre de prie
35. ce General de mattendre en lasurant que j'alloit dabord de
36. de cepas au cap dans l'Espérance de l'y rencontrer et dans
37. le cas je ne l'y trouverois pas je reviendrois de suite au port
38. republicains pour y confere avec lui, je partis effectivement
39. pour le cap en pasant par le vaseux chemin le plu courte,
40. En arrivant sur les hauteur du Grand Boucans au lieu dit
41. a la porte S^t jaque japperçu le feu dans la ville du cap,
42. je pousai alors moncheval a toute bride pour me rendre
43. dans cette ville, y trouver le General commandant l'Escadre
44. et minformé dece qui pouvoit a voire donne lieu a cette
45. incendie, mai en approchant je trouvai toute les route cou
46. verte des habitans qui avoient évacue cette malheureue
47. ville et ne pu penetré plus loing a raisons de ce que tous

1. les passage étoient cannonés par l'artillerie des vaisseaux qui
2. étoient dans la rade. je pris le partix a lors de monter au fort
3. Bellayre mais je trouvais egalement ce fort evacuee et toute les
4. pièce de cannon encouloue, je fus enconsequance oblige de
5. revenire sur mes pas, apres avoie depassai l'hopitale, je rencontra
6. le General christophe et lui demandai qui est cé qui avoit ordonné
7. quon mit le feu a la ville; il me repondit que ce tois lui, je le blamé
8. tres vigoureuement da voire emploie ce moyen de rigeur, pourquoi
9. lui dig, na vez vous pas de fendre plutot fait des dis position
10. militaire pour de fendre la ville jus qua monnarivé; il me repondit
11. que vous lez vou, General, mon devoire, la necesite, les circonstance,
12. les menace reitérées du general conmandant l'Escadre, mi y ont forcé
13. j'ai fai voire a Gene ral les ordre dont j'etois porteur mais
14. inutilement. Il ma jouta que les proclamation repandus secreta
15. ment dans la ville pour se duire le peuple et soule vé la troupe
16. ne convenoit pas a la franchie dun militaire, que sivrainment
17. ceconmandant de l'Escadre avoit des intention parcifique, il ni
18. auroit attendu, quil n'auroit point employé les moyens dont
19. il set servi pour gagner le commandant du fort la Bouque, qui et un
20. ivrogne, quil ne se seroit point en concequance emparé de ce fort,
21. quil nauroit point fait^x faire de desante a la cue et quil en un mot
22. il nauroit point commis dabord toute les hostililite dont il set rendus
23. coupable. le General christophe, se rejoignit a moi et nous continuames
24. la route ensemble En narrivant au hau du cap, nous traverssames les habitation
25. de Breda jus qua le barriere de Boulard la je lui donnai ordre de raliez
26. sa troupe; dallé camper aux bonnette jus qua nouvel ordre, et de me
27. donner connoissance de toute les mouvement quil feroit, et lui dis que ja
28. chez Dericoure et que j'y receveroit peut etre des nouvelle du commanda
29. nt de lescadre et il me ferois pascer les ordre du Gouvernément que peut
30. etre même je pouroit lui rencontré, que je menformeroit alors des
31. raisons qui ont pu l'engager a venire dant la colonie de cette maniere
32. et dant le cas il seroit porteur dordre du Gouvernement je le prierois de me
33. les communiquer et prendrois en concequance des arrangemens a vec lui,
34. le General christophe me quitta a lors pour se rendre au poste que je lui avois
35. indiqué, mais il rencontra un Gros de troupe qui fit feu sur lui le forcé
36. de se jeter a bas de son cheval de se precipite dans la riviere et de la
37. traverser a la nage, moi même apres la voire quitté ayant a vec moi lad-
38. judant general fontaine et deux autre officier et mon aide de camp coupé
39. qui marchoit en avant de nous, ce lui ci me prevent quil decouvroit de
40. la troupe sur le chemins, je lui ordonnais de se porter en avant on madit
41. que cette troupe étoit conimandér par un General je demanderoit a lors
42. d'avoire a vec lui un conference, mai il neut pas le temps dexecuter
43. mes ordres on nous fit feu dessus a vinct cinq pas de la Barriere de vaux
44. dreuille, mon cheval fut percé dune bal, un autre bal emporte le cha
45. pau dun des officier qui etoient a vec moi ce qui nous a forcet da
46. Bandonné la Grande route, de travercer la savanne et les foret pour me
47. rendre chez Dericoure, ous je restais troi joure pour y allendre le nou-
48. velle du conmandant de l'Escadre, mais toujours inutilement, seulement

^x [note marginale] pascer au fil de lépés la moitie de la garnison du fort liberté, quil nauroit point fait.

[p. 4]

8

1. le lendemains je recu une letre du General rochambeau qui me
2. mannoncoit que la colone quil commandoit sétoit empare du fort
3. liberté, quil avoit puni un partie de la garnison qui avoit fait
4. réxistance en la passant au fil delépée quil nauroit pas cru
5. que ce troupe au roit tranpé leur bayonnete dans le sang des
6. francoit comme heux, et il auroit cru de trouver cette garnisons
7. Bien disposé a leur faveur, je repondis a cette letre et manifestant
8. mon mecontentement a ce General, je lui demandai pourquoi il avoit
9. ordonné le massacre de ce brave soldatx qui na voit fait que
10. suivre les ordres quon leur avoit donnés, qui dalieur avoient
11. si bien concourus au bonheur de la colonie et au triomphe de la re
12. publique si c étoit la la recompence que le Gouvernement leur
13. avoit promis, et finis en lui disant que je combatroit jusqua
14. la mort pour venger la mort de ces brave soldatx et ma liberté
15. et rétablire le calme et lordre dans la colonie, cétoit éffectivement
16. le partit que je venois de prandre a pres avoie murement réfléchie
17. sur les different rapport que mavoit fait le General christophe sur
18. le danger que je venois de courire, sur la letre du General rochanbeau
19. et sur la conduite en fins du General commandant lescadre
20. Ces resolutions priese je me trans portois aux Gonaive je
21. donnois connaissance au General morepas de mes intentions je lui
22. ordonnois B Dopper la plus vive resistance a toux ceux qui
23. ce presanteront de vant le port de paix ou il commandait, et
24. dans le cas il ne seroit pas asez fort nayant quene demie brigade
25. demiter l'Exemple du General christophe, de se retirér ensuite
26. dans la montagne emmenant a vec lui les munitions de tous
27. les genres et de se defendre jus qua la mort, je me transportois
28. ensuite a S^l marc pour y visite les fortification, je trouvois
29. que cette ville etoit dejas instruite des événement facheux
30. qui venoient da voire lieu, et que les habitant la voient deja
31. evacque, j ydonnois ordre de faire toute la resistance que les
32. munitions et les fortifications permettoient, au moment ou
33. jallois partie de cette ville pour me rendre au port au prince
34. et dans la partis du Sud y donne mes ordres les capitaine jan
35. philippe du pain et Isaac mapporte les depeches de paul Louverture
36. qui commandoit dans cette partie a saint domingo tous deux
37. mannoncerent quin dessante vénoit da voire lieu a roiale sa
38. Bale que les francais et les Espagnols qui habitoient dans cet
39. endroit, feloient soulevés et a voient intercepté les chemins
40. de Santo domingo. je pris connaissance de ce depeche, enparcourant
41. la letre du General paul et copie de celle du General Kierverceau
42. au commandant de place de Santo domingo qui y étoit a lors
43. je vis linvitation que faisoit ce General au commandant et
44. non point au General paul comme il auroit du faire de lui
45. préparé le logement pour sa troupe je vis ausis le refus
46. qui lui avoit été faite a son invitations par le General paul
47. jus qua ce quil eut recu des ordre de moi. Enconceqance

1. je repondis au General paul que japprouvois sa conduite et je lui donnois
2. lordre de faire tout ce qui dependeroit de lui pour se defendre en cas
3. Dataque, émême de faire le General Kierverceaus et toute sa troupe
4. prisonnier sil le pouvoit je remis ma reponce aux capitaine dont jai
5. parlé et prévoiant à raison de linterception des chemins quil pouvoient
6. etre arrêté et quon leur demanderoit leur dépêche, je les charjeai
7. dune seconde lettre par la quelle jordonnois au General paul de prendre
8. avec le General Kierverceaus toute les moyens de conciliation possible
9. et les previent que si le cas prévu arrivoit de caché la premiere lettre et
10. de ne leur faire voire que la seconde, le General paul ne voiant point
11. arrivai ausitot quil le desiroit des reponces a ce depeche me ren
12. voier un autre officier noire porteur de ces même depeche par duplicatas
13. a qui d je donnois seulement un reçu et le renvoiai, de ce troi
14. officier deux etoit noire et lautre blans, ils furent arreté comme je
15. lavois prévus et les deux noire furent assassinés contre toute
16. Espèce de justice et de raisons en contre les droit de la geurre,
17. leur depeches furent rémize au General Kierverceau qui ayant caché
18. le premiere lettre fit seulement voire la seconde au General paul,
19. cest adire celle ou je lui ordonnois dentrer en conciliations avec
20. lui, cest enconcequance de cette lettre que Santo Domingo sest
21. rendu, ces depeches expédiées je pris ma route ver le Sud,
22. apeine etoi-je en marche que je fus atteins par une ordonnance
23. arrivant a toute bride mapportant un paquet du General vernette
24. et une lettre de mon nepouze mannonceant lun et lautre larrivé
25. de mes deux enfans vénant de paris et deu leur precepteur, (ce que
26. javois ingnoré jusqualors) en majoutant quil étoient porteur
27. dordre du premiere consul pour moi, je retournai alors sur mes
28. pas et volai à énnery où je trouvai effectivement mes deux enfans
29. et le précepteur respectable que le gouvernement avoit l eut labonte
30. dé leur faire donné, je les embrassai a vec la plus grande satisfaction
31. et boucoup demprescement et leur demandoi de suite sil étoit vrai
32. quil fusent porteur de lettre pour moi du premiere consul, le precepteur
33. mare pondits qué oui éne remit effectivement une lettre que jovois
34. et lus jus qua moitie, puis la refermai en disant que je me la reservois
35. de la lire dans un moment ou je serois plus tranquile, je la pria
36. ensuite de me faire par des intantions du Gouvernement et de me dire
37. le nom du commandant de l'escadre que je navois encor pu savoir
38. jusqualors il me repondit quil sappelloit leclerc, que lintantion
39. du Gouvernement a mon negard etoit tres favorable, ce qui me
40. fut confirmé par mes enfans et ce dont je me suite assuré
41. ensuite en faisant lecture de la lettre du premiere consul je leur
42. observai cependant que si les intentions du gouvernement etoient
43. pacifique et bones a mon Egard et a l'Egard deu ceux qui avoient
44. contribue au bonheur dont jouisoit la colonie le General ne les avoient
45. surement pas suivie ni executé les ordre quil avoit reçu puis
46. quil étoit débarquie dans lisle, comme ennemis en faisant
47. le mal uniquement pour a voire le plaisir de le faire sans
48. s'etre adresé au conmandant ni lui avoire communique ses
49. pouvoire je de mandai ensuite au monsieur coiron precepteur

1. de mes enfans si le general leclerc ne lui avoit rien remis
2. pour moi et ne lavoit pas chargé de me dire quelque chose
3. il me repondit que non, en mengagnant dependant à aller
4. au cap pour conferre avec cegénéral, mes Enfans yjoignirent
5. leur sollicitations pour my déterminer, je leur represantai
6. que da pres la conduite de ce General je ne pouvois avoire en lui
7. aucune confiance, quil etoit débarque comme ennemis que
8. malgré cela javois creu de monde voire daller audevant
9. de lui pour empeché le progrès dumal, qua lors il mavoit fait
10. Tirer dessus, et que javois couru les plus grande danger, quen
11. fins si ses intention étoient pure comme celle du gouvernement
12. qui lenvoit,, il auroit pris la peine de mecrire pour mins
13. truire de sa mision, que même il auroit du avant darrivé
14. a la rade men voier un aviso, avec vous comme se la ce
15. pratique ordinairement pour me faire part de ses pouvoire
16. et minformer de son arrivées ; que puis quil navoit renplis
17. aucune de ces formalite le mal étoit faite, et quincis je
18. refusois definitivement daller le trouver ; que cepandant
19. pour prouver mon attachement et ma soumission au gouvernement
20. francais ; jécricrois une letre au general le clerc je lai envoirois
21. par monsieur grand ville homme respectable acompagné de mes
22. deux enfans et de leur precepteur que je chargerais delui
23. quil depandoit absolument de lui de perdre entierement la colonie
24. ou dela conserver a la france et que jentreroit avec lui dans
25. tous les arrangement possibles et que j'étois prete a me soumettre
26. aux ordre du Gouvernement francais dez que le general leclerc
27. mauroit fait voire les ordres dont il étoit portuer et quil auroit
28. cescé toute espece d'hostilité effectivement je fis la letre et
29. la deputation partis. dans lespoire que dapres mes soumission
30. tout seroit rentré dans lordre je restai au Gonaive jusquaus
31. lendemains ou jappris que deux vaisaux avoient attaque
32. S^t marc; je m'y transportai et appris quil avaiant de j'ai été
33. repouscé, je retournai alors au gonaive pour y attendre la
34. reponce du General leclerc enfin deux joure après mes doux enfans
35. arriverent avec cette reponce tant desirez parla quelle ce
36. General me mandoit de me rendre prés de lui au cap; et man
37. noncoit quau sur plus il avoit donne l'ordre a se generaux
38. de marché sur tous les points, et que ses ordres étant donné,
39. il ne pouvoit plus les révoquier,
40. Il me promit cependant que le general boudette sarreteroit a lartibonite
41. je jugai a lors quil ne connoissoit pas parfaitement le pay ou
42. quon la voit trompé, pus que pour arriver a lartibonite il
43. faut avoire le passage libre pas S^t marc, ce qui netoit pas
44. pusque les deux vaissaux qui avoient attaque cette ville avoient
45. été repouscé, il ma jouta encor quon attaqueroit pas les
46. mole que seulement on en feroit le blocus tandis que cet
47. endroit setoit deja rendus. Je repondis alors franchement au
48. General que je ne me rendrois pas aupres de lui au cap que sa

1. conduite ne m'inspiroit pas a ses de confiance que cependant
2. j'étois prête a lui remettre le commandement conformement aux ordre
3. du premiere consul mais que je ne voulois point etre son lieutenant
4. General, je lengageai ensuite a me faire pascer ses intantions en
5. lassurant que je contribuerois par tout ce qui seroit en mon pou
6. voire au retablissement de lordre et de la tranquillité, je lui
7. ajoutai enfin que sil persistoit toujour a marche en ~~en~~ avant
8. il me forceroit a la defence, malgré que je n'ess pas de troupe,
9. je lui en voiai cette letre par une ordonnance tres prescé qui
10. me rapportoit de sapart quil navoit plus de reponce a me
11. faire et quil entroit en canpangne, les habitans de Gonaive mes
12. demanderent permission de lui envoyer une deputation ce que je leur
13. accordai mais il reteint cette depputation, le lendemain je
14. fus instruite quil setoit emparé sans coup ferie et sans tiré
15. un coup de fusil du dondon S^t raphael S^t michel et la mamelade
16. et quil se dispoisoit a marche a ennerý et Gonaive. ces nou
17. velle hostilete me firent faire de nouvelle reflexions, je pan
18. sai que la conduite du General LeClerc étoit bien contraire aux
19. intention du gouvernement, puis que le premiere consul dans
20. sa letre promettoit la paix tendis que lui faisois la geurre;
21. je vis quau lieu de cherche a arrete le mal il ne faisoit que
22. l'augmenter; ne craint-il pas me disois-je en moi même en
23. tenant une pareille conduite detre blamé du premiere Consul,
24. de ce Grand homme dont léquité et limpartialite sont sibien
25. reconnus; tandis que je serois desaprouvé: je pris dont le partis
26. de me defendre en ca dattaque et fis malgré le peu troupe
27. que javois, mes disposition en concéquence, Gonaive netant pas
28. Defensive jordonnai de la bruler en cas quon fut forcé a la
29. retraite, je placai le General christophe qui avoit été oblige
30. de se replier dans le chemin deribourequi conduit à bayonnette et me re
31. tirai au Gonaives ou un partis de ma Garde d'honneur, qui été au port republi
32. cain se rendus pour me rejondre, et mi de fendre, mais j appris que Gro
33. morne venoit de se rendre et que larmé devoit marche au gonaive sur troi
34. colone, quin de ces colone commande par lé General rochambeau etoit des
35. tine a passer par la couleuvre et desendre a la croix sur ma hatte, et pour
36. nous couper le chemin de la ville et le passages du pont lester, jordonnai
37. en concequence de bruler la ville de Gonaive et marche au de vant de la
38. colone qui se dirigeoit au pont lester a la tete de troi cent grenadier de ma
39. Garde commande par leur chef et de soisante garde a cheval ingnorait la
40. force du General rochanbeau, je le rencontrais dans une gorge et lattaque
41. conmancer a quatre heur du ma tin par un feu soutenu qui dura jus qua
42. midis le General rochambeau commansa lattaque, jai su par les pris
43. nier que jai faite que la colone etoit de plus de quatre mille homme;
44. pen dant que j etoit aux prise avec le General rochanbeau la colone
45. conmande par le general le clerc arriva au gonaive, laffaire de la croix
46. terminé, je me rendis au pont lestere pour y' prandre lartillerie qui
47. de fendoit cet en droit dans lintention de me rendre en suite a S^t marc ou je
48. contoit faire grandre resistance, mai chemin faisante jappris que le
49. general dessaline apre etre arrive a vant mois dant cette endroit a voit
50. ete obligé de levaquie et se étoit retire a la petite riviere, je fus
51. obligé daprés cette manevre de retar der ma marche pour en voier

11

1. en avant de moi les prisonnier que ja voit faite a la croix les blecé
2. a la petite riviere et me determinois en suite a mi rendre moi même,
3. arrivéé che couroitte dant la plaine j y laisser me troupe et me portoit seul
4. en avant je trouver que toute les paÿs etoit evaque, je re cu une letre du
5. Général dessaline qui minstruisoit qua yant appris quon de voit attaquier le
6. cahau il s y etoit rendus avec sa troupe pour le de fendre je luis donnois
7. ordre de suite de venire me rejoindre je fus metre les munition de geurre et de
8. Bouche que ja voit a vec moi dans le fort louverture ditte la crete a pieraux
9. j ordonnois au General vernette de se procure les vasse necessaire pour contenire
10. l'Eau pour la garnisons en cas de siege a larrivé du General dessaline je lui
11. ordonnai de prendre le commandement de ce fort de se defendre jus qua lestré
12. mite. je la lai sois pour cet objet la moitie de me garde avec le chef de brigade
13. magny et me deux Escadront je lui en joignis de ne pas laiser le general
14. vernette exposé au feu mai de le laisser dans une endroit retire pour
15. veiller au travail de cartouche, enfin je fis dire au Général dessaline
16. que pendant que le general le cleric viendroit attaque cette place, j'roit
17. dans la partis du nord pour fere diversion et reprendre les diferante paroise
18. dont on setoit de ja emparé, et que par cette manœuvre je forcérois
19. ce general a revenire surce pas a prendre des arangement avec moi pour conserver
20. au Gouvernement cette belle colonnie. Cet ordre donné je pris cix compagnie de
21. Grenadiere commander par Gabard chef de la 4 trieme de mi Brigade
22. et les chef de bataion pour cis lig je marchais sur ennery que je repris
23. j'y trouvois la proclamations du général leclerc qui me metre hor de la loi,
24. persuadé que je navoit au cune tort a me reproché, que tous ces desordre
25. qui regne dans les pay a été aucasionné par le general le cleric, me croiant
26. Dailleur tous jour le gitine conmandant de lisle, je refuté sa proclamation
27. et le irrete lai-même hor de la loi san perdre dé temp je me rémitte en marche
28. et re prens sans coup féerie Sⁱ michel Sⁱ raphael dondon et la marmelade; dans
29. cette dernii paroisse je recu une letre du General déssaline qui minstruisoit
30. que le Général leclerc a voit marché a la petite rivierre sou troi colone
31. que lune de ce colone, pasant par le cahau, et le grand fond setoient em
32. paré de tous les tresors de la re publique venant de Gonaive et largent
33. que les habitant a verent déposé quelle s etoit tellement chargé de
34. Butin, quelle navoit pu se porter a sa destination; et a voit été
35. obligé dé retrogarder pour de posé leur riches au porrepublicain,
36. que les deux autre colone qui avoient attaqué le fort avoient été
37. repouse par le chef de brigade magny, que le general le cleric ayant
38. reunit plus de force a voit ordonné une seconde attaque qui avoit
39. egalment été répousée par liai General dessaline qui etoit arrivé
40. a lors instruit de ces fait je me portai sur plaisance et mi enparoi
41. da bord du camp de badurette qui dominé cette place et qui etoit
42. au cuppé par de troupe de ligne et emportais egalment dasaut
43. tou les poste a vancé au moment ou jallait tonbér sur la place je
44. recois letre du conmandant de la marmelade qui me donne avis
45. quine forte colone venant de de la parties Espagnole dirige sur
46. cette place je me portai alors promptement sur cette colone qui au
47. lieu de se porte sur lamarmelade avoit marché sur hinche et
48. la pour suivé san pouvoire lattinde, a pre quoi je retournai
49. au Gonaive me rendis maitre de la plaine qui en vironé
50. cette ville, aprete a marche sur Gromorne pour aller ensuite
51. délivré le général morpas qui de voit etre retiré dans les montagne
52. de por de pais ou je lui avoit ordonné de campépér san savoir sil
53. a voit dé ja caputulé et fer sa soumissions au General le clere

54. je recu une troisieme lettre du general dessaline qui mefaisoit
55. le rapport que le general le clerc ayant reunite toute se force
56. a voit ordonné la saut et quil avoit été repoucé a vec perte
57. tres considerable ce qui la voit de terminé a faire cerné cette

1. place et a la faire bombarder, Des que j'appris le dant ger dont elle
2. etoit menacé je me hatai d'y porter mes Troupe pour la de livré
3. arrivé de vant le camp, je fis ma reconnaissance pris les renseignements
4. necessaire et ordonnois les dispositions necessaire pour lattaqué d'après
5. les quel je de oit infaiblement entre dans les camp par un cote faible
6. que ja vois reconnus et menpare de la personne du General le Clerc
7. et de tous son eta major mais au moment de l'exécutions j'appris que
8. la garnison mant quant daux a voite été obligé de vacque le forte
9. sile projet eut reusit, mon intantion etoit de renvoient le general
10. le Clerc au premiere consul en leur rendant un conte exate de sa conduite
11. et le priant de me renvoient un autre personne digne de sa confiance
12. a qui je puis remetre le commandement; le fort evaue je me retiroit
13. au cahau pour y reunire mes force et ya tendre la garnison. des quelle
14. y fut arrivé je demandai au General dessaline ou etoient les prisonnié
15. quil m'avoit dit precedanment etre au cahau il me repondit quine
16. partis avoit été pris par la colone du General rochambeau quine partis
17. avoit été tué dans les differente attaque quil avoit esuier et que les
18. reste enfin setoit echapé dant les diferante marche quil avoit
19. été obligé de faire ; on voit par cette reponce que cet injustement quon
20. vou lai memputer les assassinat commis, parce que disoit on comme chef
21. j'aurais dus les enpeche, mais sui-je responsable du mal qui se fait
22. an mon absance, et tans au gonaive ja voit en voier mon aide de
23. camp coupe au pré du general dessaline pour lui dire donne ordre au conman
24. dant de leogane de faire sortire tous les habitans homme et fame et de les
25. en voier au porrepublicain de garder dant cette ville les plus d'homme
26. armé quil pouroit en fin de se preparé en ca d'attaque a la plus vive
27. resistance, mon aide de camp coupé porteur de mes ordre revertte et mè
28. dite quil na voit pas trouver le general dessaline quil a voit appris
29. que leogane a voit étté brulé et que les habitans setoient sauvés
30. au porrepublicain, Tous les desatre arriver jus qua cette epoque
31. viennent du General le cleric pour quoi avant faire debarquement ne
32. ma til pas fait parde se pouvoire pour quoi a telle debarqué san
33. mon ordre conformement a larreté de la commision, nes ce pas lui
34. qui a conmi les premiere hostilete, natil pas cherche a gagné les generaux
35. et autre officie sou mes ordre par tous les moyent possible, natil pas
36. cherché a soulver les cultivateur en leur per suadant que je les
37. traitoit comme des Esclavere et quil venoi pour rompe leur fer,
38. doit on emploier de telle moyent dant un pays ou regnait la
39. tranquillité, et qui etoit au pouvoire de la republique, si j'ai
40. fais tra vaille me samblable, cetoit pour leur faire goute le pris
41. de la libérté sans lixence, cetoit pour en pe che la corruptions
42. des meurces ; cetoit pour le bonheur general de lisle, et pour
43. lintéret de la republique, et j'avois effectivement reusire
44. pus que l on ne voiiot pas dant toute cette colonie au cun homme
45. Deseuvré et que le nombre des mendiant etoit diminué, a
46. parut quel quin dant les ville on na voit pas un seul dant les
47. canpangne. Si le General le cleric avoit eu bonne intention
48. au roit il recu dant sont armé le nome Golard et lais aurait il
49. donois le conmandenant de la 9 ½ Brigade quil avoit été
50. de ja chef de bataion pre ce dant ment et quil a voi soulvé,
51. ce rebelle dans gereux qui fai soit assassiner les proprieter dans
52. leur s habitation, qui en vahis la ville du mole Sⁱ nicola, qui
53. a tiré sur le General clervaux qui commandoit la ville,
54. sur le General morpas et sur son chef de brigade qui a fait

[p.10]

13

1. la geure dant cette partis qui a soulevé les cultivateur jen rabelle, moustique
2. et de hauteur de port de paix qui a pousé laudace même jus qua tire
3. sur moi ~~tant que~~ un balle a couppé le plume mait de mon chapaux le sieur
4. Bonderre meid cins, qui ma compagnie fus tué a mon coté mes aid de camp
5. demonte, lors que je marché contre lui pour le faire soumettre a son
6. chef et reprendre le teritoire et la ville qui la vé en vahis, ce brigand
7. en fins qua pre sêtre souille de tous les crime setoit caché dans une foret
8. jus qua larrivé de l'escadre francais, au roit il egalement recu et
9. élevé au rang de chef de brigade un autre rebel appellé lamour
10. durance qui a faite assassine tous les habitans de la plaine du cul de sace
11. qui a soulvé les cultivateur, qui a sacagé toute cette De lisle, contre le quel
12. deux moi seulement avant larrive de lescadre javoit été oblige demarché
13. sur lui et la voit force de sé retiré dant les foret, pour quoi a tons
14. recu amicalement ce rebelle, et dotre tendis que moi et mes surbordonnai
15. qui avons constamment reste fidelle au gouvernement francais, et
16. avons main tenir lordre et la tranquillité dans lisle nous a ton fait
17. la guerre, pour quoi veut-on me faire un crime da voire faite
18. exécuter les ordre du gouvernement pourquoi veut-on munputer tout
19. les mal qui a été faite ; et les desordre qui a regné les troupe qui
20. ce sont rendus au general leclerc en avoient-elle recu un ordre de moir,
21. ma voiet-elle consulté, nont ; hé bien ceux qui ont faite les mal ne
22. ma voiet pas consulter non plus il ne faut dons pas apresant me donner
23. plus de tor que je ne mérite, je fis part de ce reflections a quelque prisonnier
24. que javois fait il me repondirent quon craignoit linfluence que
25. ja voit sur les peuple et quon emploie tous ces moyens pour la de
26. détruire. ce la me fit faire des reflections ; conciderant tous les
27. mal heur que la colonie a voit de ja esuiéz les habitation detruite les
28. assassinat commis, les violations même exercés sur les femme ;
29. joubliais tous les tore quon pouroit avoire a mon negard pour enpancer
30. quau bonheur de lisle, et la vantage du gouvernement, je me determinais
31. a obéir a lordre du premiere consul, vu surtout que le general leclerc
32. venoit de se retiré lui même au cap a vec toute sa troupe, apre la faire
33. de la crete a pierrot,... il et a re marquée que jus qua cet instans
34. je navoit pas encore pus trouve un seul moment pour repondre au
35. premier consul. je saisis avec enpresment cet instent dés
36. tranquillite pour la faire: je lassuroit de ma soumission et de mon
37. entiere devoment a se sordre en la surant que sil nan voient un
38. autre officier general plus anciens prendre le commandement,
39. j'ai derai le General LeClerc a fer tous les mal possible par la resistance
40. que je lui opposerai, je me rapelle que le general dessaline mavai
41. rendus conte que deux officier de lescadre dont un aide de camp du general
42. Boudete, et un officier de marine et a conpanie deux dragond, lors
43. quon na pris port au prince et quil avoient été en voie pour soul
44. ver la troupe jordonnai quon me les amenent a présavoire convercé
45. a vec eux je les renvoiet au General Boudete pour qui je leur
46. remis une letre a vec celle que javois ecrire au premier consul,
47. a lins tent ou jexpediois ces deux officier, j'apprendre que le general
48. hardis ce pasé la coup a lence a vec son armé quil set porte sur mes
49. propriété, les a ravagé quil a enlevé tous mes animaux et surtout
50. un cheval nome Belle l'argent dont je faisais le plus grand cas, san
51. perdre de temp je me portai sur lui à vec les force que ja vois, et
52. lateigné au pre dudondon laffaire sangager et duré avec le plus

53. grand a charnement de pus onze heur du matin jusquà six heur du
54. soire, a vant que de partis javois donne lordre au General dessaline
55. da tendre la ~~garnison~~ reunion de la garnison qui avait Evaqué

1. la crète a pierot et daller se canper au canp marchand en le
2. prevenent qua pré les combas je me rendroit a la marmélade
3. arrivé dans cet endroit j y recut la reponce du General Boudete quil
4. mavoit envoié par mon neveux chanci quil avoit precedamment
5. faite prisonnie ce General ma suroit que maletre parviendroit fidellement
6. au premiere consul qua cet effe il lavoit de ja adresé au general leclerc
7. qui lui a voit promis de la faire, sur les raport de mon neveux et apre
8. la lecture de la letre du general boüidet je cru reconnaitre en lui un
9. caractere d honnetete et de franchize digne dun officie francais et
10. Bien faite pour conmande. en concequence je ma dressoit a lui avec
11. confiance pour lui prier dans gagér Le General Le cleric dant tré avec
12. dans des moyens de conciliation je lassurai que lambition na voit
13. ja mai été mon gade guide mai bien l'honneur, quen concequence
14. je toit prete a rendre le commandement pour obeire aux ordre du premiere
15. consul et de faire toute les sacrifice pour necessaire pour arreter le pro
16. gre du mal je lui en voiai ma letre par mon neveux chanci quil
17. reteint pres de lui, mais deus jour a pre je recu une letre par un
18. ordonnance preser qui man noncoit quil avoit fait par de mes
19. intentions au general Le cleric et masuroit que celcie etoit
20. prete d entre en arrangement avec moi et que je pouvois compter
21. sur les bonnes intention du gouvernement a mon Egard, le même jour
22. le General christophe ma communquie une letre quil venoit de rece
23. voire du citoyen vilton demerant a la petittance et un autre de
24. general hardiy lui demandant tous deux une antrevue et a moi la
25. permissions de lui acorder, ce que je lui permi en lui reconmandant
26. detre tres circonspecte le Général christophe au lieu de serendre a lentre
27. vue indisquie par le General hardy a recu une letre du General le cleric
28. et dont il me fit passer copie ainci que de ser reponce et me deman
29. dait la permission de se rendre dans lendroit qui on lui a voit in
30. diquie ce que je lai permis et il, a fon retoure il me raporta
31. une letre du General leclerc qui me disoit que ce seroit pour lui
32. une belle journé sil pouvoit mengager a me conserte a vec lui
33. et a me soumettre aux ordre de la republique, je repondis sur le champ
34. que j avoit constamment porte les arme pour lui que sis dez le
35. principe on setoit conporté a vec moi come on devoit le faire
36. il ay auroit pas eu un seul coup des fusil de tiré et que la paix
37. n'auroit pas même ete troublé dans lisle, et que lintention du G^t
38. auroit ete renplis; jai te moi te moigne tans au General Leclerc qua
39. christohp toute mon mecontentement de ce que ce lui la sétoit rendus
40. san au cune ordre de ma part, le lendemain je lui depechai mon
41. ad judant general fontaine porteur dun letre de ma par par la quel
42. je lui de mandoit une entre, vue a labitation dericoure a quoi
43. il se refuse ce pendant fontaine madis et a suré quil avoit été
44. tre bien recu, je ne mé rebutai point je lui depechai pour la
45. deusieme et troisieme fois mon aide de canp coupé et mon secretaire
46. natant pour la suré que je fairoit mai soumission et que j etoit
47. prete a lui rendre le commandement conformement aux intantion
48. Gouvernmet et du premiere consul, il me fit reponce quine heur de
49. confiance versation feroit plus deffet que dix letre, en me don
50. nant sa parole d'honneur quil a giroit a vec toute la franchise et
51. la loiauté quon pourrait attendre d un general francais, on mappor
52. toit en même temp une proclamation de sa part qui invitoit tous
53. les citoyen a regarder larticle de celle du 7 plusviose qui me mettait

54. hor de la loi comme nul et non avenue, ne cre gnez pas disoit il
55. dant cette proclamation, vous, les generaux qui sont sou ~~mes~~ vos

[p12]

15

1. sordre et les habitant qui sont a vec vous que je recherché
2. personne sur sa conduite pasér, j le rai le voil de toubles les
3. sèvenement qui ont eu lieu a S^t domiengue, y ' mite en
4. cela lexemple que le pre miere consul a donne a la france
5. le 18 brumaire je ne veux voire dant lisle a la veinire que
6. de bon citoyens, vous de de mander du repos. quand on na
7. commande comme vous et surporte au si long temp les
8. fardau du gouvernement le repos vous ette bien dus mais
9. j es per que dant votre retraite vous me communiquerai vos
10. lumiere, dans vo moment de loisire pour la prosperite de S^t Domingue
11. a pre cette proclamation et la parol d honneur du General Leclerc
12. je me rendis au cap au pre de lui je lui fis mes soumissions
13. conformement a lintantion du premiere consul, je lui par
14. en suite a vec toute la franchise et la cordialité dun militaire
15. qui aime es time son camarade il ma promi de tout ou
16. blier et la protection du Gouvernemet francois et il a convenus
17. avec moi que nous a vont eut tous deux tor, vous pouvez
18. General me dit il vous re tiroit che vous en toute sureté,
19. mai. dite moi si le General dessaline obeiai a mes ordre et si
20. je pourrai conte sur lui je lai repondis que oui. le General
21. dessaline peut avoire de de faute comme tous homme mai quil
22. connoit la subordination militaire. je lui observais cependent
23. que pour le bien publique et pour retablie les cultivateur dans leur
24. travaux comme a son arrive dant lisle, il etoit necesaire que
25. le General dessaline fut retabli dans son commandement
26. a S^t marc, et le General charle a larché je lui observé que je ne
27. pus lai ce le commandement san ce la, parce que je neseroit ja mai
28. tranquille, ce quil mapromi, a onze du soire je pri conge de
29. lui et me tirai che dericoure ou j ai pasai la nuit avec le
30. General fressinette et repartis lendemien ma tin pour la marmelade
31. le sur lend de maint je reçu une letre du General le clerc qui
32. mien vetoit a lai renvoyer me gard a pied et a cheval et men
33. voiai une ordre pour le General dessaline, a pre en avoire pris...
34. connesance je lai fus passer en langagent a si conformer et pour
35. remplis d autant mieux les promesse que javait faite au General le
36. clerc jen vitai le General dessaline a se rencontre avec moi a la
37. ðe moitie du chemin de traverce de son habitation a la miene
38. ce qquil fit, je lui persuadai de ce soumettre ainsi que moi que lin
39. terai publi exigerit que je fase un sacrifice que je vouloi
40. bien le faire mai que pour lui il conserveroit son commandement
41. j'en dis autant au General charle ainci qua tous les officier qui
42. toient avec eux et je vien a bout de les persansuadér
43. malgre toute la re pu gance et le re grete et les larme quil
44. me te moignerent de me qui te et de se pare de moi, apré cette
45. entrevue chaquin se ren dit a leur poste respective ; ladjudant
46. General perrens que le General Leclerc avait en voier a dessaline
47. pour lui porte ses ordre le trouva tre bien disposé a les renplis
48. pus que je lui avoit engagé precedemment par mon an
49. trevue, comme on me la voit promis de placer le General charle
50. a larché ce pendant on ne la pas faite. il etoit inutile qu
51. jordonnaisce aux habitans de dondon de S^t rapha êle S^t michel
52. et de la marmelade de ren tre dans leur habitations pus quil la
53. voient fait dez que je me toi enpare de ces commune je leur
54. en joingnier selemet de re prendre leur travaux acoutumé,

55. jordonnai a ceux de plaisance et des endroit ce con voisin
56. de rentre et de reprendre également leur travaux, il me témoi
57. gnerent les crainte quil avoient quon ' ne les inquita, je crevis

1. en concequence au General le Clerc pour lui rapellain se promes et le prier de
2. tenir la main a leur execution, il me fit reponce que si se ordre etoit de jadonné a ce sugé
3. cepandant ce lui qui conmandoit en se place avoit de ja divercé sa troupe et en
4. voier de détachement dant toute les habitation ce qui avoit effraïé les cultivateur et
5. les avoit force de fuire dans les montagne je mi etoit retire a ennery et en avoit don
6. ne connesance au General leclerc comme je lui a voit promis en arrivant dans ce commune
7. j'y trouvais grand nombre de cultivateur de gonaive que j an ga geai de rentre, avan
8. mon depar de la marmelade j avoit donne lordre au conmandant de cette place de remettre
9. lartilleris et le munition au conmandant de plaisance conformement aux intention du general
10. leclerc jai egalment donne lordre du conmandant ennery de rendre un seul piece qui étoit
11. ainci que les munition au conmandant dé Gonaive, ces ordre donne je ne me sui plus
12. occuppé qua retablis mes habitation qui avoient éte insandiees, jai fais faire un
13. logement commode dans un des maisons de la montagne qui ma voit echappé aux
14. flames pour mon epousé qui étoit en cor dans les boi ou elle a voit éte obligée
15. de se refuger ; pendant que je etoit occuppé a ce travaux jai appris quil etoit
16. arriver cienq cent homme de troupe pour loger a d'ennery petite bouque que jus qua lors
17. na voit pas plus comprendre plus des cinquante jandarme pour la police ; quon navoit
18. en voier egalment un tre gros detachment a S' michel, je metrans porte de suite au bouque
19. j'y vis que toute mes habitation a voint éte pillé et connavoit enlevé jus queaux
20. coffre de me cultivateur ; a lins tan même je portoit mes plainte au conmandant
21. je lui fis appercevoire des soldat qui etoient chargé de fruit de toute es pece qui
22. ne toient même pas encore muris, je lui fis ausivoire des cultivateur con voinat ce
23. pillages se sauvoit dans deautre habitation de la mon ta gne, jai rendu compte au
24. general le clerc de ce qui se passoit je lui ai observé que les mesure quon prenoit loing
25. d'ens piré la confiance ne faisoit que d au goumente la mefiance que le nombre des
26. troupe quil a voit en voié etoit bocoup trop conciderable et ne pouvoient que nuire
27. a la culture, et eux habitant, jere montai en suite dans mons habitation de la
28. montagne, le len demain j y recy la visite du conmandant dennery, et mapperçu
29. fort bien que ce militaire loing de me rendre un visite d honneteté ce netoit venuz
30. che moi que pour reconnaitre mon nabitation ët se fase da voire plus de facilite de
31. sampare de moi lors quon lui en donneroit lordre pen dant que je causoit avec
32. lui on vien marvertis que plusieurs sol dat se toient rendu a vec de chevaux et
33. autre bete de charge dans une de mes habitation pré du bourque ou restoit un de
34. me filleule enlevoit le caffé et autre danrée quil ja voient trouvé ; je lui
35. en fait mes plainte, il me promet de reprime ce brigandage et depunire sèver
36. ment ceux qui san rendroit coupables, craignant que ma de meur dans la mon
37. tagne inpiré de la mefiance je mé determinai avenire dans cette même habi
38. tation qui venoit detre pille et qui avoit été presque totalement detruite et
39. tout pret de bourque qui et éloigne que de deux cens pas. je lai sai ma famme
40. dant lappartement que je lui avoit fai préparé, je ne mau cupais plus qua faire
41. des nouvelle plantation pour en placé celle qu'on navoit totalement detruit
42. et a faire préparé les materiaux nese saire pour la reconstruction des mes ha
43. bitation, mais tous les jour jen nai éprouvé que de nouvelle vexation
44. et de nouveaux pillage, les soldat qui se portoient chemoi étoient sis grand
45. nombre que je nosoit, même pas les faire arreter en vain j en portoit mes
46. plainte a leur conmandant je ne en recevoir aucune satisfaction, je me deter
47. minais enfin quoique le General le clerc ne meut pas fait l honneur deme
48. repondre aux deux premiere letre que je lui avoit ecris a ce suget de lui en
49. Ecris une troisieme que je lui en voiai au cap par un des fit plaside pour
50. plus de surté, je nai pas plus de reponce a celle ci quaux precedante,
51. seulement le chef de le tat ma jore me fit fire quil feroit son rapport,
52. quel que temp après le conmandant étant venus de nouveaux me voire un a
53. premidis et me trouvas a la tete de mes cultivateur au cupé a conduire

Commentaire [PG1]: desormeaux, memoires t1 p 164: "bouque" used to mean bourg in kreyol

54. mes travaux de reconstruction, il fut temoins lui même que mon fist
55. Isaac repousait plus sieur soldat qui étoient venue jusqua la porte de
56. ma maison coupés des bananne et des figue bananne et les en porter, je
57. lui en reiterais les plainte les plus grave et me promit tou jour quil
58. empecheroit ces desordre, pendant troi semaine que jai reste dans cette
59. habitations, chaque joure jai été temoin de nouveaux piallige et chaque
60. joure jai reçu de visite des personne qui venoient mes pionné mais qui tous
61. furent temoint que je maucupais uniquement des travaux domestiques, le general
62. Brunette etois venus lui même et ma trouvé dans les meme au cu pation

[p14]

17

1. malgré cela je reçu une lettre du général Leclerc qu'au lieu de me donner satisfaction
2. sur les plaintes que je lui avais portées, il me fit savoir de garder des hommes armés dans les
3. environs, et m'ordonna de les renvoyer, persuadé de mon innocence et que sûrement
4. de gens mal intentionnés la voient tromper, je lui ai répondu que j'avais trop
5. d'honneur pour ne pas tenir les promesses que j'avais faites et quand lui rendant le commandement
6. je ne la vois pas faite sans avoir bien réfléchi et qu'encore mon intention n'était
7. point de chercher à le reprendre, je le lasrais au surplus que je ne connaissais point d'homme
8. armés dans les environs d'Ennery et que depuis trois semaines j'étais constamment resté dans
9. mon habitation à y faire travailler, je lui envoyai enfin mon fils Isaac pour lui rendre
10. compte de toute l'exécution que je suivais et les prévenir s'il n'y mettait pas fin, je serais
11. obligé d'abandonner le lieu où je demeurais pour me retirer dans ma hutte sur la partie
12. Espagnole, un jour à l'effet de recevoir la réponse du général Leclerc, je fus
13. instruit qu'un de ses aides campés passant par Ennery avait dit au commandant qu'il était
14. porteur d'ordre pour me faire arrêter à Dresé au général Brunette, le général Leclerc ayant
15. ~~don~~ donné sa parole d'honneur et promis la protection du gouvernement français, je ne veux
16. pas jeter à ce propos ; je dis même à la personne qui me conseillait de quitter mon habitation
17. que j'avais promis d'y rester tranquille et d'y travailler à réparer les dégâts qui avaient
18. été commis, que je n'avais point cédé le commandement et renvoyé mon troupe pour
19. faire de sottise, et qu'en ce qui ne voulais pas sortir de chez moi et que si l'on venait pour
20. m'arrêter on me trouverait, que je ne voulais point prêter matière à la calomnie ;
21. le lendemain je reçus une seconde lettre du général Leclerc par mon fils que je lui
22. avais envoyé ; conçu en ces termes / armé de S^t Domingue / au quartier Général du cap.
23. français le 16 prairial an dix ; le général en chef / au général Toussaint / puisque vous
24. persistez à penser que le grand nombre de troupes qui se trouvent à
25. plaisir, + effrayez les cultivateurs de cette paroisse, je charge le général Brunette
26. de se concerter avec vous pour le placement d'une partie de ces troupes en arrière de
27. Gonaïve et d'un détachement à plaisir, ~~preven~~ venez bien les cultivateurs
28. que cette mesure une fois prise, je ferai punir ceux qui abandonneront leur habitation
29. pour aller dans la montagne faites-moi connaître au sitôt que cette mesure sera
30. exécutée les résultats qu'elle aura produits par ce que si les moyens de persuasion
31. que vous emploierez ne réussissent pas, j'emploierai les moyens militaires,
32. je vous salue, (signe Leclerc) il est marqué que cet ordre est par erreur que le
33. secrétaire a écrit, plaisir et qu'il doit y avoir Ennery ;) le même jour je
34. reçus une autre lettre du général Brunette dont suit l'extrait ; armé de S^t domi
35. ngue ; au quartier général de la habitation George le 18 prairial an 10 Brunette
36. Général de division au Général de division Toussaint Louverture, voici le moment
37. citoyen général de faire connaître d'une manière incontestable au général en
38. chef que ceux qui peuvent être trompés sur votre compte et votre bonne foi sont des
39. malheureux calomniateurs et que vos sentiments ne tenent qu'à ramener
40. l'ordre et la tranquillité dans le quartier que vous habitez, il faut me secondier
41. pour assurer la libre communication de la route du cap qui depuis hier ne tenait
42. pas plus que trois personnes ont été égorgés par une trentaine de brigands entre
43. Ennery et la coupe à pimentade en voyez à présent de ces hommes sanguinaires
44. des gens dignes de votre confiance que vous aimez bien je vous en tiens compte
45. de votre de bon cœur, nous avons mon cher Général des arrangements à prendre en
46. semble qu'il est impossible de traiter en lettre mais qu'une conférence d'une heure
47. terminera, si j'ai été pas excédé de travail et de tracasseries
48. j'aurais été au jour d'hui porteur de ma réponse mais ne pouvant pas ces jours
49. ci sortir vous-même si vous êtes rétablis de vos indispositions que ce soit
50. de main quand s'agit de faire le bien on ne doit pas retarder ; vous
51. ne trouverez pas dans mon habitation champêtre tous les agréments que
52. j'ai désiré réunir pour vous recevoir mais vous trouverez la franchise

53. dun galant home qui na fait dotre veux que pour la prosperite de lacolonie
54. et [vo]tre bonheur personnel, si ma dame Toussaint dont je desiré infinement
55. faire sa connaissance vous loit etre du voiage je seroit trop content, si elle
56. a besoin de chevaux je lui en verrais les mien,, ces je vous le répete
57. General jamais vous ne trouverez damis plus siencer que moi, de la
58. confiance dans le capitaine general, de lamitie pour tous ce qui lui et
59. subordonnoit et vous jouirez de la tranquillité, je vous salut cor
60. dialment Signé Brunette.) daprè ces deux letre quoique indisposé je me
61. rendie aux sollicitation de mes fics et dautre personne, et partis pendant lanuit même
62. pour me rendre au pres du General Brunette; àcompagné de deux officie seulement,
63. a huit heure du soire arrivé che lui après ma voire introduit dans sachambre,
64. je lui dis que javois reçu sa letre aincis que celle du General leclerc qui mienvitoit
65. a me conserte avec lui et que je venois pour cet obgete, que je navois pas am
66. méné mon Epouse suivant se desire, parcequ'elle ne sortoit jamais, ne voioiet
67. au cuins société éné socupoit uniquement que des ses affaire domestique, que si
68. lors quil feroit sa tourné il vouslait lui faire lhonneur de la voire elle le
69. recevroit avec plaisir; je lui observais quie tant malade je ne pouvois rester
70. longtenps a vec lui que je le priaiss en concequance determiner le plutot
71. posible nosafaire a fien que je pussier men retourné et lui communiquai la
72. letre du General le clerc, après en avoire prit lecture il me dit quil na voit

1. en cor reçu au cune ordre de se conserte avec moi sur lobget de cette letre, me fit ensuite
2. excuse, sur ce quil étoit obligé de sortire un instent et sortire en effet après avoir
3. appellé un officier pour me tenir compagnie, a peine étoit il sortire quin aide de camp du
4. General leclerc entra a compagnie dun tres grand nombre de grenadier qui m environnait
5. sen parent de moi me garoterait comme un criminel et me coinduisirent a bord de la
6. frégate la créole, je reclamais la parol du General Brunette et les promeses quil ma voit
7. fait mais inutilement je ne le revis plus., il sétoit probablement caché pour se soustraire
8. aux reproche bien merite que je pouvois lui faire, jai même appris de puis quil
9. setoit rendu coupable de plus grande vexations en ver ma famille que setoit après
10. mon arrestations., il avoit ordonné a un detachement de se porter sur l habitation
11. ou je demourois avec un grande partis de ma famille, pour la plus par femme et en
12. fans ou cultivateur quil avoit ordonné de faire feu desus, ce qui avoit forcé
13. ces mal heureux victime de fuire a demi nud dans le boi, quetout avoit été
14. pillé et sacagé, que l aide de camp du general Brunette même avoient enlevé de
15. che moi cent dix portugaise qui m appartenoiet, et soixante et quinze a une
16. de mes niece, a vec tou mon linge et ce lui de mes gence, ces horreure
17. commis dans ma demeure le commandant d Ennery ser porta a la tete de cent
18. homme sur labitations ou étoit de ma famme et mes niece les arreta sans leur don
19. ner même le temp deprendre du lange ni au cune de leur éffét ni des miens qui
20. étoient en leur pouvoire, on les aconduit comme des coupable au Gonaive et de
21. la abord de la frégate la geurriere, lors que je fut arreté je navoit dautre
22. vetement que ceux qui je portoit sur moi, je crivis en concequence a mon epouse
23. pour la prier de menvoyer les chose dont javoit le plus present besoins au cap ou
24. jesperoit quon alloit me conduire, cet letre avoit été remis a laide de camp du
25. General le clerc pour le prier de le faire pascer mai il net pus parvenus a sa desti
26. nation et je nai rien reçu. des que je fus abord de la frégate la créole a mi
27. a la voile on me conduient a quatre lieux du cap ou se trouvoit le vaisseau
28. le héros a bord duquel on me fit monter le lendemain mon Epouse ainci que
29. mes enfans qui a voient été arrete avec elle y arriverent ausis, on mit
30. desuite a la voile pour france apres une traversce de trente deux jour dans la
31. quelle jai ésué non seulement les plus grande fatigue mais des desagrement
32. tel quil et impossible de les imaginer au moind que des avoir été temoint
33. ma femme même et mes enfans ont eprouver un traitement que leur sexe
34. et leur rang auroit du leur rendre meilleur, et au lieu de nou faire débarque
35. pour nous procurer des soulagement on nous a garde a bord soixante sept
36. jour: apré une pareil traitement ne pui-je pas a juste titre demander ou
37. sont les effet des promesse qui mi ont été faite par le general leclerc, sur sa
38. parole d honneur ainci que de la protections du gouvernement francois, si on avoit
39. plus Besoin de mes service et quon eit voulu me remplacer n'auroit on
40. pas du a gir avec moi comme on a agit dans tous les temp a legard de generaux
41. Blans francois, on les previent avant que de les saisir de leur autorite,
42. on envoyer un personne charge par le Gouvernement de leur intention l ordre
43. de remettre le commandement a tel ou tel que le gouvernement indique, et
44. dans les cas il refuzent dobeire on prend a lors avec justice de grande
45. mesure contre eux et on peut alors avec justice les traiter de rebel, et
46. les embar que pour france, jai vus même quelque fois des officie generaux
47. criminel pour avoir gravement manque a leur de voire, mais en concédera
48. tion du caractere dont il étoit revetus on les menagoit, on les respectoit jus
49. qua cequil soient de vant lotorité superieure; le General le clerc nouroiet
50. il pas dus menvoyer cherche et me prevenir lui même quon lui avoit fait des
51. rapport contre mois sur tel ou obget tel obget vrai ou non, mau roit il pas dus
52. me dire je vous avoit donne ma parole et promis la protection du gouvernement,
53. au jour dhuict jusque vous vous ete rendu coupable je vais vous en voier au

54. pre du Gouvernement pour rendre compte de votre conduite, ou bien le Gouvernement vous
55. vous ordonne de vous rendre au pré de lui, je vous transmette cet ordre, mais point
56. du tous il en agit avec moi avec de moÿent qu'on a jamais employé même
57. a le gard des plus grand criminels, sans doute je dois cette meprise a ma cou-
58. leur, mais ma couleur ma tele empêché des servis ma patrie a vec zele
59. et fidelité, la couleur de mon corp nuit elle a mon honneur et a mon
60. courage, asupposés même que je fus criminel et quil y eut des ordre du
61. gouvernement pour mé arreter étoit il besoin d'employer cent carabinier
62. pour arracher ma femme mes enfans de leur propriété sans respecte et
63. sans égard pour leur range et pour leur séxe, sans humanite et sans charité
64. falloit-il faire feu sur mes habitations et sur ma famille et faire pille et
65. sacager toute mes propriete; (non) ma femme mes enfans et ma famille ne
66. sont chargé dau cune responsabilité, et na voit au cune compte a rendre

[p. 16]

19

1. au gouvernement, on na voit même pas le droit de les faire arreter; le general
2. le cleric doit etre fran. au roitil craint da voire un rival? je le compare
3. dapré sa conduite au Senat romain qui pour suite anibal jus queau fons
4. de sa retraite; a larrivé de lescadre dans la colonie on a profite de mon
5. absance momantanée pour san parré les plus grand partis de mas correspondance
6. qui etoit au port republicain et tous ce que je posede dans cet partis. une
7. autre partis qui etoit dans une des mes habitation egalement été saisire
8. apré mon arrestation. pour quoi ne ma ton pas en voÿer avec cette
9. correspondance aupré du gouvernement, pour rendre compte, on na dont
10. saisire tous mes papier pour men pute des faute que je nai pas commis mais
11. je nai rien a redouter cette correspondance seule suffit pour me justifie aux
12. yeux du gouvernement Equitable qui doit me juge; arreter abitrairement sans
13. mentendre ni me dire pourquoi; en parré toute mes avoire, pillie toute la
14. famille an general, saisire mes papier et les gard der, man barqué anvoier nud
15. comme ver deter, répendus des calomni les plus a tros sur mon conte,, da précela
16. je sui an voier dant le fons du cachot; nesce pas coupé la jambre dun
17. quie quin et lui dire marché, nesce pas coupé sa langue et lui dire parlé
18. nes ce pas en teré un homme vivant, tous cela a été bien conbiné a ma perte
19. pour ment ne antire, et me detruire parce que je sui noire et ingnorant,
20. et je nedoit pas conte au nombre des soldat de la republicue ni avoire de merite,
21. et point des justice pour moi; et ci jane pas dant ce mondre jorré dant lautre,
22. jai cé con va cherché et paÿer dans toute les diapasons de la colonie et partous
23. pour trouver ou faire des mensonge compte moi, mais l'homme propose et dieu
24. an dispose, pans dant que la france faisait la geurre et combatre avec
25. sé senemis nepouvant pas venire dant ces colonie nous portait des soucure
26. jai tous faite pour la lui conservé jus qua larrivé du general leclerc;
27. san force, sans munitions, sans arme, sans auquin Batiment de guerre,
28. sans argent et sans commerce, mais jai en ploier couprage, sageste, et
29. prudance, sécond der par mes camarade darne et par la permissions de dieu
30. je réucire de metre toute en ne tate, et en bon nordre, et faire fleuris le paÿ
31. confier a mon commandement, en nespérant qua la paix les Gouvernement au
32. roit declaré que larmé de S^l domingue a bien servis leur patri, et ce toute
33. que nous demandont ou espéront, et celle action nous aurait bien flaté,
34. particulierement moi qui a tous dirigé mais au contraire le General le cleric nous
35. sa en voier les boulete .36. et 24, pour toute reconpance, un paÿe partien à
36. la france qui la trouvé tranquille et paisible; il étoit dependre de lui a
37. vec un peu de sageste et franchise, de prandre le commandement et rendre
38. compte au gouvernement dant quel et ta quil a trouvé cet paÿe, ce ne pas a la
39. paix qui doit venire faire la geurre, forcé un peuple soumis a sons gouvernement
40. de prandre les arme, forcé francois ce battre contre francois, et tronppé ma
41. Bonne fois, ci le General leclerc ai toit vraiment un militaire frant, et loÿalle
42. il mauroit pas traité de cet manière, da pre que je lui et remi le commandement
43. cil ave vus conmant je mesuis Exposé dans plusieurs foit, a la prise de forti
44. fications lacudusaux, maitre piétater pacer a la tete des grenadié enlevé
45. cet fort malgré la mitraille et fusilliade, plus sieur demes camarade ont été
46. Blaicé, et moi reçu plus sieur blaisure dant la jambre, sans conte ceux qui ont
47. resté sur les caro, et plus sieur d'autre a faire que je citéroit apré ci le General
48. Leclerc et tai presant, et ésuier comme moi tendre misere, et pené pour chasé
49. les senemis de la france, il noré pas travaille sourdrement a me perdre, il auré
50. peuttre connai la valeur d un militaire qui a servis sa patris a veccourage et
51. fidelite, et si jai été un blan a pré savoir servis comme jai servis toute cette
52. mal heure mau rait pas arrivé; au suget de la constitutions on na voulus ma

53. cusér, ma justifications et bien facile, après avoir chassé les ennemis de
54. la république hors de la colonie, calmé toute la faction et réunit tous les partis
55. après avoir pris possession de Santo Domingo, voyant que le Gouvernement
56. d'envoyait ni lois ni arrêtés, tant l'urgence detablir la police dans le pays
57. pour la sûreté et la tranquillité de chaque individu et pour le bien du gouvernement
58. je fis une invitation à toute la commune de convoquer un assemblée pour
59. nommer des députés et choisir des hommes sages et éclairés pour former une
60. assemblée centrale, à l'effet de leur confier le soin de ce travail, cette
61. assemblée formée par des hommes de bien, sage et de probité en fins des honnêtes
62. gens, je fis connaître à ce membre qu'il avait une tâche pénible
63. et honorable à remplir, qu'il devait faire les lois propres au pays, à valoir
64. une base pour le gouvernement, et utile à l'intérêt de tous: des lois basées
65. sur les mœurs, et les caractères des habitants de la colonie, et sur les localités.

1. Du payz: la constitution a chevé doit être soumise à la sanction du
2. Gouvernement qui seul avait le droit de la donner ou de la révoquer, ainsi de
3. que les bases de cette constitution furent établies, et les lois organiques rendues
4. je me suis empressé d'envoyer le tout par un membre de la législature,
5. au Gouvernement pour en obtenir la sanction; on ne peut donc pas mettre à
6. aucune des erreurs prétendues ou les fautes que cette constitution pouvait con-
7. tenir, jus qu'à l'arrivée du général Leclerc je n'ai reçu aucune nouvelle du
8. Gouvernement sur cet objet; pour quoi donc au jour d'hui veut-on me faire un
9. crime de ce qui ne peut pas en être; pourquoi veut-on que la vérité soit un
10. mensonge, et que le mensonge devienne la vérité; pourquoi veut-on que
11. les ténèbres soient la lumière, et la lumière soient les ténèbres; dans une con-
12. versation que j'ai eu au cap avec le général Leclerc il m'a dit qu'étant à
13. Sanmanna à la tête de l'île, il avait envoyé un Espion à Santo Domingo
14. pour voir si j'y étais, que cet Espion lui avait rapporté que effectivement
15. j'y étais, dans cette ville; pour quoi donc n'est-il pas venu me trouver
16. pour ~~me~~ me transmettre les ordres du premier consul avant de commencer les
17. hostilités, il aurait vu l'empressement que j'aurais mis à y souscrire: au
18. contraire il a profité de mon séjour à Santo Domingo pour se rendre au cap
19. et en voyer des divisions sur tous les points de la colonie. cela prouve qu'il
20. n'avait pas l'intention de me rien communiquer; si le général Leclerc et
21. allé dans la colonie pour faire du mal on ne doit pas me l'imputer; il est vrai
22. qu'on ne doit s'en prendre qu'à un de nous deux, mais pour peu qu'on veuille
23. me rendre justice on verra que c'est lui qui est l'auteur de tous les maux que
24. l'île a soufferts, plus que sans me prévenir il est entré dans la colonie qu'il a
25. trouvé intacte qu'il a tombé sur les habitants qui travaillaient et surtout
26. ceux qui ont contribué à la conservation de la colonie en versant leur sang
27. pour la mère patrie: voilà précisément la source du mal: si deux enfants
28. se battent ensemble leur père ou leur mère ne doivent-ils pas les empêcher et s'en
29. former le quel est l'agresseur et le punir ou les tous deux, en ce qu'il en fut
30. tout deux de même; le général Leclerc n'avait pas le droit de me faire arrêter
31. le Gouvernement seul pouvait nous faire arrêter tous deux nous en tendre et nous
32. juger, cependant le général Leclerc jouit de la liberté, et je suis dans le fond
33. dans le cachot; après avoir rendu compte de ma conduite depuis l'arrivée de
34. l'Escadre à S^t Domingue. j'entrerais dans quel que détail sur celle que j'ai tenue
35. avant le débarquement, depuis que je suis entré au service de la République
36. je n'ai jamais reçu un seul démenti, le général la vaudrait et tous les agents
37. du Gouvernement et les personnes comptables qui ont l'inspection sur la caisse
38. publique peuvent me rendre cette justice, personne n'a jamais été plus de
39. licat ni plus désintéressé que moi, j'ai seulement reçu quel que foie le traitement
40. de table qui me fut accordé encore très souvent ne m'ai-je pas mandé, si j'ai
41. donné des ordres de prendre quel que somme à la caisse c'était tous les jours pour le bien
42. ~~du service~~ publique, l'ordonnateur les faisait passer ou le bien du service exigeoit
43. j'ai connaissance quinze fois seulement j'étais éloigné de chez moi j'ai em-
44. prunté six mille francs du citoyen Cimite qui étoit ordonnateur au départ
45. tement du sud.; voici en deux mots ma conduite et le résultat de mon ad-
46. ministration: à la vacance des Anglois il n'y avait pas un sol au trésor
47. publique; on étoit obligé de faire des emprunts pour payer la troupe et les
48. salaires de la République; à l'arrivée de général Leclerc il a trouvé trois millions
49. cinq cent mille livres, en caisse, quand je rentrai au cap après le départ du
50. général Rigaud la caisse étoit vide, le général Leclerc y a trouvé trois millions
51. il n'en a trouvé de même et a proportionné toute les autres caisses particulières
52. de l'île, de près de là on peut voir que je n'ai pas servi ma patrie pour l'in-
53. térêt; mais au contraire que je l'ai servie avec honneur et fidélité et probité;

54. dans l'espoir de recevoir un jour des témoignages flatteurs de la reconnaissance
55. des Gouvernements, Toute les personnes qui me connaissent me rendront justice,
56. j'ai été Esclave j'ose le vanter; mais je n'ai jamais essuyé même de repro
57. che de la part de mon maître, je n'ai jamais rien négligé à Saint-Domingue pour
58. le bonheur de Saint-Domingue, j'ai pris sur moi-même le repos pour y contribuer; je faisais tout
59. ce que je pouvais pour un bien-être et un plaisir de contribuer à la prospérité
60. de cette belle colonie, zèle, activité, courage, j'ai tout employé;
61. Saint-Domingue avait été envahie par les ennemis de la République, je n'ai vu
62. qu'une quarantaine de mille hommes armés de piques, je les renvoie tous à la
63. culture, et organisé quel régiment de pré-lotisation du général Lavau
64. la partie Espagnole se joit aux Anglais pour faire la guerre aux Français

1. le General desfourneaux fut envoyer pour attaque S^l michel avec de la troupe
2. de ligne bien disipliné, il na pas pus. la prendre, le General lavaux mordonné
3. dattaque cette place, je lan porter, il et a remarquer que lors de lattaque
4. du general desfourneaux sé place n'étoit pas fortifié et que lors que je men
5. fus emparé elle étoit fortifié et flanqué des bastions dans tous le coins
6. j ai également pris S^l raphael, hinche, et en ai rendu compte au general la
7. vaux, les anglois étoient retranché au pont lestere je les en ai chascé,
8. ils étoient en poscesions de la petite riviere, ja vois pour toute munitions
9. une caisce de cartouche qui étoit tombér dans laux en nallant attaque,
10. cela ne ma pas rebute jai emporte d'assaut cette place a vant le jour a vec mes
11. dragond et jai faite toute la garnison prisonnie que jai envoiez au General
12. lavaux, et pris neuf piece de canon, avec un seul piece canon au nombre de ceux
13. que je pris a la petite riviere, jai attaqué emporté dassaut un fortifications
14. de fendus par sept piece de canon dont je me suis emparé, je me suis également
15. emenparé sur les Espagnole des camp retrancher miraux et de la bourque verrette,
16. jai livré et gagné aus anglois une fameuzé bataille, qui a du ré de pus six
17. heure du matin jus qua la nui, cette bataille a été si sanglante que les chemin
18. étoient couverte. de morte et quon voient de toute part couler des ruiseaux
19. de sang, je me suis emparé de tous les bagage et munition de lenemis, leur a
20. faite un Grand nombre de prisonnier et jai envoier les tous au general la
21. vaux, et lui rendre compte de laction, tous les poste des anglois sur le hauteur
22. de S^l marc ont été re poussé par moi, les fortifications en meme dant
23. les montagne de fonbatiste et de lisce, le canp doite dans la montagne de
24. mateux que les anglois regardoient comme ien prenable, les citadelle de
25. mirbalais appellé le gil braltarred de lisle, aucuppé par onze cent homme,
26. le fameux canp de la cu du saut, le fortifications a troi étages en ma
27. connage du trou d eau, celle du camp de caiete, et du bau bien en un maut
28. toute les fortifications que les anglois avoient dant cette partie nont pa me resitaiz
29. nontplus que celle de Neibre de S^l jan de la magoinne de la matte Banique et autre
30. lieux au cupé par les Espagnolle; tout a été remis par moi au pouvoir de la republique
31. jai courus les plus grande danger, failli plusieurs fois detre prisonnie; évercé mon sang
32. pour ma patrie, jai reçu une bale dans la hanche droite que jai encor dans les corp, jai eu
33. une constuvion violante a la tete au casionnere par un boulete qui matellement ebranlé
34. la machoire que les plus grande partie de mes dant sont tombé et que les peux qui mes
35. restent sont encorre tre vacillante, enfins jai reçu dans defereene aucasion dix
36. sept blesure, dont il me reste encore de cicatrices honorable; le general lavaux a
37. été temonit de plusieurs aucation il et trop juste pour ne pas me rendre justice, dir
38. si jai jamais hésité a sacrifié ma vi lors quil sagisait de prouver un bien
39. etre à mon pay, et au triomphe a la republique, si je voulois conpter tous les service
40. que jai rendu dans tou les geure au gouvernement il me faux droit plusieurs volume
41. et ne finiroit jamais; et pour me reconpance de tou ces services on marrété
42. arbitrairement a S^l domingue comme un criminel, on me garote et me conduit a
43. Bord sans egard pour mon rang, et pour ce que jai fais sans aucune menagement;
44. et ce la la reconpance due a mes Travaux, daprè ma conduite pouvois-je mattendre
45. a un pareille traite ment, ja vois de la fortune depuis longtemp., la revolutions
46. ma trouver a vec en viron six cent qua rante hui mille frans, je les ai
47. épuizé, en servant ma patrie, ja vois seulement a che té une petite propriete
48. pour y établis mon Épouse et sa famille, au jour dhuit apré une pareille conduite
49. on cherché a me couvrir d'approb, dinfamie, et on ne me rend les plus, mal
50. heureux des homme, en me privant de la liberté, et en me separante de ce que
51. jai de plus cher au monde, dun pere respectable agé de cent cienq ans qui a
52. besoin de mes secoure; dun famme adorée qui ne pouva san doute supporter les maux
53. Dont elle séra a cablé, loin de moi; et dune famille cherix qui faisoit le bonheur

54. de ma vix, en dessandant de vaisseau on ma faite mon ter en voiture, j Esperois
55. a lors quon alloit me traiduire de vant un tribunal pour y rendre compte de mas
56. conduite et y etre jugé; mai au lieu on ma conduit sans me donner un instent
57. de repopos dans un fort sur les frontiere de la republique, ou lon man
58. fermé dans un affreux cachot, cet du fond de cett prison que je recoure a
59. la justice et a la magnanimité du premiere consul; il et trop genereux et trop bon
60. General pour lai ser un ancien militaire couvert de blesure au service de sa
61. patrie mourire dans un cachot sans lui donner même la satisfaction de sé
62. justifié et de faire prononcer sur son sort, je demande dont detre Traduit
63. De vant un tribunal ou conseil de geurre ou lon féra paraite ausis le general
64. leclerc et que lon nouguge apré nous a voire enten dus lun et lautre, lequité,
65. la raison, les lois, tout massure, quon ne peut me refusere cette justice.

[p. 19]

1

1. entravasant la france jai lous sure les papie publi un article qui me consernez, on macuze
2. d etre un rebel et un traître, et pour justifié cette acusation on dite avoir entercepte
3. une letre par la quelle jengageois les cultivateur de S^t domingue a se soulever, je nai
4. jamais Ecris de pareille letre, et inetre en de fit qui que ce soit de la produire de
5. me citer a qui je lai a drescé et de faire paroite cette personne, au reste cette calomnie
6. Tombre d'elle même; sis javoit eu lin tantion de prendrandre les armes les auroi-je de
7. pozé et auroi je fais ma soumission, un homme raisonnable encormoin
8. un militaire ne peut pas suppozè une pareile absurdite.

[deux lignes]

9. aDi dition au presante memoire; sis le gouvernemenet a voit en voié un
10. homme plus sage, il n y auroit eu aucune male ni un seul coup de fusil de
11. tiré, pourquoi la peure a telle aucasionne tant d injustice de la par du
12. General leclerc; pour quoi a til man que a sa parol; pour quoi a larrivé dela
13. fregate la Guerriere qui conduisoit mon nepouse ai-je vus plusieurs personne
14. qui avoient été arrete a vec elle, de ces personne a avoient jamais tiré un
15. coup de fusil, étoient des innosante, des pere de famille, quon a arraché
16. des bras de leur famme et de leur enfans. cesont autant de bras oté a la
17. culture, Toute les personne qui avoient vercé leur sang pour conservé la colonie
18. a la france les officier de mon éta major, mes secrétaire non jamais rien
19. fait que par mon ordre tous ont don été arreté sans motife; En me de bar
20. quant a brest mes enfans ont été envoyer a une destination a moi inconnu
21. et mon nepouse dans une autre que jignore, que le gouvernement me rendre plu de
22. justice ma femme et mes enfans nont rien faite et nont aucune compte
23. a rendre, elle doivent dont etre renvoyer chez elle pour surveiller nos in
24. tètet et porter soins a notre malheureuse famillle, le General le clerc qui a ocasion
25. né toute le mal, et moi je sui au fond dun cachote, sans pouvoire mes
26. justifié, le gouvernement et trop juste pour me laiscer aincis les bras liès et
27. me laisaire frapper pare le general le clerc sans men tendre; en arrivant en
28. france tout le monde ma dite que le gouvernement etoit juste, ne doi-je pas
29. participée a sa justice et a se bien faite; le general le clerc dite dans sa letre
30. au ministre que jai vus dans les gazette que jattand la maladie des se troupe
31. pour lui faire la geure et reprendre le conmandement; cet un mensonge a
32. Troce et abominable, cet tun lacheté de sa part, mal gré que jai peu de con
33. naissance et que jai ne pas d'Education jai aser de Bonsan pour menpeché de
34. luter contre la volonté de mon gouvernement; je n'y ai jamais pancér; le
35. gouvernement francois et trop fort trop presant pour que le general le clerc prescie lé
36. comparent a vec moi qui sui son subalterne : a la verité quant il a marché
37. contre moi jai dis plusieurs fois que je nattaquerois pas que je me de
38. fendrois seulement jus quau moi de juillet ou aout que je commencerois a m
39. toure, mai depuis jai reflechis sur les malheur de la colonie, et sur la letre du
40. premiere consul, et jai fais masoumissions; je de mande daprés ce la les preuve
41. de chosse dont le General Le clerc macuse, on verras les mensonge et les calomnie
42. quil a vomy contre moi, on verras que le general dessaline set soumis dapres me
43. ordre tandis que les general leclerc a dite que jemaitois soumis que dapres la
44. soumissions du general dessaline; pour quoi que le General Le clerc na pas suivis la
45. marche qui étoit etablis deu puis lontans, que tous les generaux ou chef descadre
46. on tou jour suivis, un Escadre na jamais arrivé dans la colonie sans avoir en
47. voié un naviso un moi ou quin jour das vance pour prevenir son narivé, a fin con
48. pus préparé a les recevoir, et on observe cet mesure plus dans les tans de geure,
49. pour invite toute inconvoinién qui pouroit y arrivé au quin des ceformalité
50. na pas été renplis, il faut observé au ci les desante qui ces faisoit dans les

(C) Philippe Girard 2010. Ne pas reproduire où distribuer sans autorisation préalable.

51. dis férente en droit. il na pas un de ces Generaux commandant an chef les de
52. partement ou les commandant des arondissement qui a faite un grand resitance,
53. ce lui qui a navélordre et ceux qui en navoit un peu ~~de~~ de connaissance
54. dans les tamilitaire, tous disoit a ten de les general Toussaint louverture, qui
55. conmande chef lisle. a son narrive vous rentréroit, les zotre voiens que
56. ce sons des francois et il ce sont rendus sans même atendre au quin ordre,
57. et on vera deprece la que toute a na voit de bone emeieur intantion
58. et les mal qui a été faite et commis provien par les fol mesure du general
59. leclerc: jobserve encore peu destans a vant larrivé de lescadre un frega
60. angloi vint de vans sanmanna pour rentré dans la bais prendre un not

1. Batiment qui et toit mouie dant la rade ne sa chan pas cil avoit un garnison
2. dans cet endroit, on le voire venire et on croiit que se toit un batiment
3. francois on les ses aborder da ja a la pas. heureuse ment que le conmandant a vus
4. les contraire ordonna de tiré dussus, et ils fus contrin de san retourné a pré nous
5. savoir tue sept homme et blecé plussieure, nous etions antans de geurer;
6. et j'ai navoit pas connaissance ci un nescadre doit venire dant la colonie, seulement
7. par voi indirecte j'ai en tan dus dire qua la pais il viendra un flote et bocoup
8. des batiment marchans pour les conmerce dans la colonie; poure-je a jouitoit
9. foi a ce la, sans en recevoir les nouvelle de la pais officielle de mon gouvernement
10. ni les prochienne arrivé de lescadre; et san etre prevenux par le General leclerc
11. qui et toit chargé les ordres du Gouvernement, et ci y étoit au cap, ou ~~porte~~ au
12. portoprince: que le general Leclerc arrivé de cet maniere dant la colonie:
13. faire des de sante dans tous les point comme ennemis san me donné connaissance
14. porteur dordre pour moi le caché sans vouloire me le remaitre qua presavoir
15. commis les sotilité, qui ore-je faire suivant la raisons et la justice, sui
16. vans le reglement militaire et la hierarchie des pouvoire; je loroit faire
17. prisonnie, ou les forcer de partire et rendre conte au gouvernement sa conduite,
18. on moré peu taitre blamé, mai tous cés malheure qui étarrivé norepas
19. eu lieu, et joroit faire mon devoire, par ce que au quin officier né doit
20. pas remetre sonposte a qui que ce soit sans les zodre de son supeuriere, ni sou
21. frire au quin de zordre se face dant len droit confié a son conmandement.
22. et je croi quant un homme rentrai dans un poste comme ennemis et on doit
23. les recevoir de même, j'ai vus monsieur de vinsans qui et toit Gouverneur
24. au cap a été pour sur prandre un poste et voire ci la garnison fait sait bien
25. leur devoire, et il a pacer par un notre chemin pour y rentre a cet poste,
26. l'officie de garde fut tiré dusus et tué un homme de sa suite et on lui
27. consigné au cordegarde jus qua quil fus reconnus, bien loin de punire
28. cet officier il étoit capitaine on la faite chef de bataion, monssieur la
29. valtiere a été de même pour visité un poste la santinelle a tiré dusus,
30. balle a raflé un des officie qui la conpagné, et bien, cet santinelle qui
31. étoit simple sol dat, on la faite soulieutenant, et moi pour avoire defande
32. mon poste qui a été surpris pendant mon napsans moment enné, j'ai étoit
33. arrêté san ouquin consideration ni la justice, et la raison, dapre une
34. proclamation que le General le clerc a proclamé ~~tion~~ a la fas de la colonie
35. da pre sa parolle d honneur, et la protection du gouvernement quil ma promis
36. je fait ma soumisoin remetre mes troupe et les armes, cepandant dant
37. Tous les tans la parolle d honneur et tem gage: et les protection d un gouv;
38. ment a été tou jour sacré; ou et dont la promes du General leClerc,
39. ce dont pour me troncé et cil a ve voulus me troncé pour quoi natil pas
40. servis les ruse, et la fines seullement: et non sa parolle et la protections
41. du gouvernement francois; an me don n'ant sa parolle, et ne pas la tinire
42. cet man quié a l honneur; promi la protections du gouvernement, et a gire
43. d un notre maniere; ce violé les lois; et manqué au gouvernement même;
44. et la parol d honneur a été Tout jour suivis par tous les homme sancé
45. et les fran militaire; et pan dant que j'ai fait sait la geurre avec
46. Tous les enemis de la re publique je ne jamais troncé qui que ce soit an
47. donnant ma parolle, ni même au cuin des enemis qui me faisoit
48. la geurre; a servis cette moien pour me troncé il on employé tous sorte
49. des ruse et les fines; a lors je faite de même de mon coté,
50. voisi un fait notoire, les marqui des pinville étoit conmandant
51. a mirballai pour le roi d espangne, et il avoit souce zordre cint
52. mill homme dinfanterie des ligne, et 18 cens homme dragond bien monte
53. et il a mar ché plus sieur fois sur le verrette et lartibonite, dans les

54. tans de la coualitions conte la republique, et quante jai été maitre des
55. toute cet partis jus quo verrette; jai attaque le mirbalai et je eu les
56. Bonheur de prandre cet place et toute les autre endroit voisine,
57. et il fus mon prisonnie, et cet a qui voulai lui faire de la pene
58. comme il et chevallié S^t lui; jai le pris sur la protection de la répu
59. blique, ~~an-ter~~ et lui donné ma parolle que rien lui féras, et je la

1. sa suré quil ce ra seulement prisonnie de geurre jus qua nouvelle ordre,
2. je lai faite conduire au Gonaive a vec sonnepouse, et les personne de sa
3. maison qui vous lai lui suivre, et pendent quil etoit sur labitations d
4. Grand mon prisonnie, loui et son nepouse a été respecté, jai rendus conte
5. au General lavax la prise de mir ballait et toute les prisonnie, mais je
6. ne pas pancé de lui dire que monssieur des pinville etoit sou la protections
7. de la republique, en fin plussieurs rapor et des nonsations a été faite conte
8. lui au pré du General la vaux. ce general et les membre du consaille ce rendus
9. au Gonaive pour le jugé, a lors jai reclamé quil étoit sur la protections
10. de Gouvernement francois, et que je la voit promi quant il fus prisonnie
11. a la prise de mir ballait et ces pour cet raisons que j ai lavoit pas lui envoié
12. au porde pais comme les otre, a lors le General la vaux qui command en
13. chef lisle jai lui et represanté que la protections du que jai la voit
14. promi au non de mon gouvernement et Toit sacré. et ci je croiié man
15. qué a ma parole je lai ce roit plus to le conmandement, a lors le General
16. la vaux et toute les manbre du consaille et les otre personne qui et tè presant
17. Toute on santis la justice de ma reclaination. Le marchi des pinville a été mis
18. en liberté et renvoié che lui, et il a demande a pre de sortis hor de la colonie
19. pour continué son service sou sa parole de ne pas prendre les arme conte la republique
20. cet demande lui a et te accordé, et je me rapelle davoire reçu les compliment
21. Des Tous ce messieux qui étoit presant da voire soutinire l honneur et la digni
22. Té de mon Gouvernement; cepandant je nais pa resu educations,
23. ni instruit, mais mon Grobonsans ma faite connoitre quin homme doit
24. Tenire sa parole sur tous un répresantans du gouvernement, a vec tous les
25. nation que je faisoit la guerre se étoit toujours de même. il l'ias vint
26. a trante autre a faire que jene veux pas cité et les tis moint son présant;
27. je les repete encor je demande que le General leclerc et moi paroisions en
28. sanble de vant un tribunal et que le Gouvernement ordonné que ton ma
29. porte toute mes piece de correz pondance par ce moÿent lon verras mons
30. innosance et tout ce que jai faite pour la republique; quoique je sant que
31. plus sieur piece ceronte intercepté; premiere consul pere de tous les militaire
32. juge integre defanseur des innosance prononcé dont sur mon sor, mes plai
33. et tre profond, porté les remede salutaire pour lan péché de ne jamais ouverte
34. vous et medecin, je conte entierement sur votre justice et votre balance,
35. salut et respec